

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL

Ont donné pouvoir ou sont excusés : Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Bernard JARLAUD (pouvoir à Paul LAVIE), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Wilfried MADULI) Aimé VIAL (pouvoir à Estelle KELLER).

Date de la convocation : 19 septembre 2023

Secrétaire de séance : Sandrine BUDIN

Conseillers présents à l'ouverture : 18. Quorum atteint.

Délibération n°91-2023 : Vente de pots de miel à l'office de Tourisme Intercommunal des Balcons du Dauphiné -modification des tarifs

Depuis 2018, la commune loue à des fins pédagogiques des ruches à un apiculteur qui sont installées dans les jardins de la maison Ravier.

En contrepartie de la location des ruches, la commune perçoit des pots de miel (8.75kg/ruche)

Par délibération n°86-2022 en date du 14 novembre 2022, le conseil municipal a approuvé la vente de ces pots de miel à l'Office du Tourisme Intercommunal des Balcons du Dauphiné. Un nouveau conditionnement de 500g est proposé à la vente. Il convient de revoir les tarifs en conséquence.

**Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour),
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE la vente de pots de miel de 500g à l'office Intercommunal des Balcons du Dauphiné
- FIXE le prix à
 - o 8€ le pot de 500g

Pour rappel, les autres tarifs sont les suivants :

- 4€ le pot de 250g ;
- 2€ le pot de 125g.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 25 septembre 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,